



**COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 08.06.2022
A LA MAISON DES SERVICES ET
DES ASSOCIATIONS -
DURRENBACH**

Elus présents : ISEL Roger

Titulaires : MMES : CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, DUDT Lysiane, LEDIG Evelyne, MEYER Monique, STIEFEL Martine, WEINLING-HAMEL Elisabeth.

MM : BALL Jean-Claude, CHARBAU Bernard (visio), CUNTZ Freddy, FERBACH Dominique, FUCHS Alain, KLEIN Mathias (visio), KLIPFEL Jean-Louis, NICASTRO Gérard (visio), NIEDERER Gérard, PETER Guillaume, PFEIFFER-RINIE Dominique, SCHMITT André, SITTER Pierrot, TRAUTMANN Christian, WACKER Patrick, WALTER Dany, WEISS Damien, WERNERT Stéphane

Suppléants – avec délégation de vote :

Suppléants – sans délégation de vote : HEBTING Benoit, JUNG Jean-Yves, OSTER Rémy, ROS Jean-Charles,

Elus excusés – procuration ou représenté par le suppléant :

MM BASTIAN Marc (visio jusqu'à 19h30 puis procuration à ISEL Roger) donne procuration à ISEL Roger, MALL Philippe donne procuration à SITTER Pierrot, TRITSCHBERGER Hervé (arrivé en fin de séance en visio) donne procuration à KLEIN Mathias, SCHNEIDER Francis donne procuration à NIEDERER Gérard.

Elus absents:

Titulaires : MMES CRONMULLER Martine, FILSER Marie-Claude, WALTER Clarisse.

MM. RUTSCH François, SCHERTZ Christophe, SCHNEIDER Dominique, SCHNEIDER Francis, SIEDEL Dominique.

Suppléants : MMES : MESSER Caroline, SCHELLENBERGER Michèle, STURM Céline.

MM : FISCHER Alain, HOCH Georges, ROMIAN Serge, SCHAEFER Marc, STEPHAN Daniel, WEHRUNG Freddy, JOTZ Ludovic.

Secrétaire de séance : Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille

*Réunion du 08.06.2022 – accueil à 18h45 – ouverture de séance à 19h00 – Maison des services et des associations – Durrenbach - Salle de réunion Pechelbronn -
- Invitation dématérialisée envoyée le 31.05.2022 avec ordre du jour et complétée d'un rapport de présentation mis à disposition aux conseillers communautaires via IDELIBRE et des mairies de manière dématérialisée, et du compte-rendu du dernier conseil communautaire (les comptes rendus des derniers conseils communautaires sont également publiés sur le site internet de la communauté de communes).*

Invités : 50 personnes. 36 élus délégués titulaires et 14 délégués suppléants, systématiquement invités.

Information par voie dématérialisée à l'ensemble des conseillers municipaux des communes membres via COMELUS (334 élus municipaux, dont 50 élus intercommunaux).

Invités extérieurs permanents : Mme et M. le conseiller d'Alsace - canton de Reichshoffen.

Séance publique.

Invités autres à cette séance : Les DNA.

Intervenants extérieurs : M. Alain BRAESCH, maître d'œuvre – projet de construction d'un site enfance intercommunal pôle Pechelbronn à Preuschdorf.

1. Accueil, appel, ouverture de la séance.

L'accueil des élus est organisé à partir de 18h45. Les élus sont invités à signer la liste de présence individuelle (posée sur les tables).

A 19h00, le président invite les élus à rejoindre leur place.

Le point est fait sur le nombre de conseillers présents (physiquement et en visio), les éventuelles procurations ou suppléances (le délégué suppléant n'a droit de vote qu'en l'absence du conseiller titulaire qu'il supplée), afin de déterminer que le quorum permettant d'ouvrir la séance soit atteint.

Le président ouvre la séance. Les votes des conseillers, se feront à main levée.

2. Désignation d'un(e) secrétaire de séance.

En application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il est procédé à la désignation du secrétaire de séance.

Mme Cabirol de St Georges est désignée secrétaire de séance.

PROJETS, OPERATIONS ET SERVICES – COHESION SOCIALE

1. 025.2022 : Construction d'un ALSH à Preuschdorf (site enfance secteur Pechelbronn) : Présentation et validation de l'avant-projet sommaire.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes, et l'arrêté préfectoral de création de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn correspondant en date du 24 décembre 2007,

Vu l'arrêté préfectoral du 30 juin 2021 portant extension des compétences et modification des statuts de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,

Vu la délibération du conseil communautaire n°009.2017 en date du 20 février 2017 et n°085.2018 du 17.12.2018 définissant l'intérêt communautaire,

Vu la délibération du conseil communautaire n°118.2016 en date du 14.11.2016 : « Validation du schéma de développement des accueils périscolaires sur le territoire (ALSH) et d'une micro crèche (PSU) »,

Vu la délibération du conseil communautaire n°093.2018 en date du 17.12.2018 : « Schéma de développement des sites enfance (ALSH et micro-crèche) : avenant au schéma : révision du planning et mise en place de dispositions provisoires (site d'accueil et service de transport) dans l'attente de l'ouverture des 5 sites prévus au schéma »,

Vu la délibération du conseil communautaire n°066.2021 en date du 13.12.2021 : « Schéma de développement des sites enfance : Pôle Est – Pechelbronn : changement du site d'implantation et modification de la délibération n°121.2016 »,

Vu le projet de délibération du conseil municipal de la commune de Preusdorf, dont la réunion est prévue le 01.07.2022,

Considérant l'avant-projet sommaire relatif à la construction d'un site enfance-périscolaire intercommunal pôle Pechelbronn à Preusdorf, établi par le maître d'œuvre,

Considérant la présentation de l'avant-projet sommaire aux élus de la commune de Preusdorf le 30.05.2022, avec accord favorable de l'exécutif de la commune,

Vu l'avis favorable du bureau exécutif,

Entendu la présentation de l'avant-projet sommaire par M. Alain Braesch, maître d'œuvre de l'opération,

Entendu l'exposé du 1^{er} vice-président M. Damien WEISS, en charge des politiques publiques locales relevant du pôle Cohésion Sociale - Animation jeunesse, intergénérationnelle - Animations culturelles,

Entendu l'exposé du président, M. Roger ISEL,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **De valider l'avant-projet sommaire du futur site enfance - ALSH intercommunal du pôle Pechelbronn à Preusdorf, dont les caractéristiques principales sont les suivantes :**

Caractéristiques fonctionnelles :

- **Site enfance à construire pour une capacité de 100 enfants/places,**
- **Projet prenant en compte le retour des services de jeunesse et sports, avec la prise en compte d'une mutualisation de la cour de l'école adjacente,**
- **Localisation à coté de la nouvelle école communale, le long de l'itinéraire cyclable entre Kutzenhausen-Preusdorf,**
- **Intégration au plus près de l'école et conception compacte du périscolaire permettant de conserver une réserve foncière pour un usage futur entre le périscolaire et le terrain de sport,**
- **Le périscolaire sur base carrée sera conçu de manière à s'intégrer de manière harmonieuse à l'école qui le jouxte en rappelant par son auvent extérieur des lignes arrondies traité en bardage métallique dont le coloris rappellera les façades de l'école pour que l'ensemble soit cohérent.**

Caractéristiques techniques :

- **Bâtiment passif à ossature bois,**
- **Matériaux principaux : Usage de matériaux bio-sourcés, façade à dominante bois de près de 530 m²,**
- **Principes constructifs : ce bâtiment passif sera construit en murs à ossature bois sur radier béton et fondations profondes, toiture avec étanchéité membrane polyoléfine et végétalisation. Les façades avec isolation en laine de bois recevront une finition enduite RPE ou bardage bois ponctuellement sous auvent. Les menuiseries extérieures sont prévues en bois avec triple vitrage et le second œuvre comprendra des finitions durables à caractère environnemental et respectueux de l'environnement. La partie fluide sera étudiée sur la base d'une installation simple et performante avec un chauffage au bois ou une pompe à chaleur selon les études à venir en phase APD, mais la priorité sera de réduire les besoins en chauffage par l'isolation renforcée qu'apporte le choix de construire un bâtiment passif. De la même manière la ventilation double flux sera placée dans un local accessible facilement en RDC**

pour un entretien aisé garant d'un fonctionnement optimal et performant dans la durée, et des prises d'air et rejet en sortie horizontale en toiture.

- Surface parcelle partie à rétrocéder restant à définir au plus juste,
- Surface bâtiment 614m²,
- Surface extérieure 850m²,

- **De valider le plan de financement en phase APS comme suit (tous chiffres en HT) :**

Plan de financement HT		Total opération
DEPENSES	Prestations intellectuelles (rémunération du MOE 10,6%)	180 000 €
	Coût travaux prévisionnel APS (hors mobilier)	1 698 000 €
	Autres frais (BC, CSPS, SST, DO, taxes, frais de branchement, géomètre, ...)	50 000 €
	Frais administratifs (AAPC, de reprographie, révision des prix, divers hors coûts de poste)	42 000 €
	Mobilier-équipements	20 000 €
	Total dépenses	1 990 000 €
RECETTES	Collectivité européenne d'Alsace (convention partenariale pour la mise en place d'une stratégie enfance) - acquis	570 000 €
	CAF (subvention pour l'investissement) - escompté	300 000 €
	Etat DETR 2023 (subvention pour l'investissement) - escompté	300 000 €
	...	
	Total recettes	1 170 000 €
	Solde – financement intercommunal (hors différentiel TVA/FCTVA)	820 000 €

- **De fixer le planning prévisionnel de réalisation en phase APS comme suit :**

- Validation de l'APD et PC : 20 juin 2022
- Dépôt du PC : fin juin 2022
- PRO-DCE : août - novembre 2022
- Retour offres travaux : décembre 2022
- Notification travaux : février 2023
- Démarrage des travaux : avril 2023 (préparation chantier mars 2023) – après notification DETR
- Réception et mise en exploitation : avril 2024
- Ouverture aux usagers : mai 2024

- **De demander au président de solliciter les cofinancements escomptés sur cette opération auprès des organismes concernés, dans le cadre de sa délégation du conseil communautaire au président,**

- **De charger le président à procéder à toutes les démarches et formalités découlant de cette décision, et à signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.**

DIVERS ET INFORMATIONS

Planning prévisionnel des prochaines réunions.

13.06.2022 : conseil des maires.
20.06.2022 : conseil communautaire.
05.09.2022 : conseil des maires.
19.09.2022 : conseil communautaire.
03.10.2022 : conseil des maires.
17.10.2022 : conseil communautaire.
07.11.2022 : bureau.
28.11.2022 : conseil des maires.
12.12.2022 : conseil communautaire.

Points divers soulevés en séance.

Aucun point n'a été soulevé en séance.

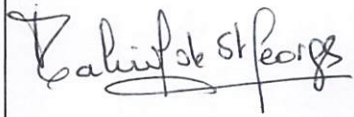
Informations.

Documents annexes : RAS.


Le président clos la séance du conseil communautaire à 20h00.

Durrenbach, le 09.06.2022

Le secrétaire de séance
Mme Mireille Cabirol de St
Georges



Le président
M. Roger ISEL



Liste des présents

Elus présents : ISEL Roger

Titulaires : MMES : CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, DUDT Lysiane, LEDIG Evelyne, MEYER Monique, STIEFEL Martine, WEINLING-HAMEL Elisabeth.

MM : BALL Jean-Claude, CHARBAU Bernard (visio), CUNTZ Freddy, FERBACH Dominique, FUCHS Alain, KLEIN Mathias (visio), KLIPFEL Jean-Louis, NICASTRO Gérard (visio), NIEDERER Gérard, PETER Guillaume, PFEIFFER-RINIE Dominique, SITTER Pierrot, SCHMITT André, TRAUTMANN Christian, WACKER Patrick, WALTER Dany, WEISS Damien, WERNERT Stéphane

Suppléants – avec délégation de vote :

Suppléants – sans délégation de vote : HEBTING Benoit, JUNG Jean-Yves, OSTER Rémy, ROS Jean-Charles,

Elus excusés – procuration ou représenté par le suppléant :

MM BASTIAN Marc donne procuration à M. ISEL Roger, MALL Philippe donne procuration à SITTER Pierrot, TRITSCHBERGER Hervé (arrivé en fin de séance en visio) donne procuration à KLEIN Mathias, SCHNEIDER Francis donne procuration à NIEDERER Gérard.

Elus absents:

Titulaires : MMES CRONMULLER Martine, FILSER Marie-Claude, WALTER Clarisse.

MM. RUTSCH François, SCHERTZ Christophe, SCHNEIDER Dominique, SCHNEIDER Francis, SIEDEL Dominique.

Suppléants : MMES : MESSER Caroline, SCHELLENBERGER Michèle, STURM Céline.

MM : FISCHER Alain, HOCH Georges, ROMIAN Serge, SCHAEFER Marc, STEPHAN Daniel, WEHRUNG Freddy, JOTZ Ludovic.

Secrétaire de séance : Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille

[025.2022 : Construction d'un ALSH à Preusdorf \(site enfance secteur Pechelbronn\) : Présentation et validation de l'avant-projet sommaire](#)

La délibération a été adoptée

- Inscrits : 36
- Présents : 25
- Procurations : 4
- Total votants : 29

- Ont obtenu :
- Pour : 29 voix
- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix
- Ne prend pas part au vote : 0 voix
- Non votants : 0 voix

Pour : BALL Jean-Claude, BASTIAN Marc (ISEL Roger), CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, CHARBAU Bernard, CUNTZ Freddy, DUDT Lysiane, FERBACH Dominique,

FUCHS Alain, ISEL Roger, KLEIN Mathias, KLIPFEL Jean-Louis, LEDIG Evelyne, MALL Philippe (SITTER Pierrot), MEYER Monique, NICASTRO Gérard, NIEDERER Gérard, PETER Guillaume, PFEIFFER-RINIE Dominique, SCHMITT André, SCHNEIDER Francis (NIEDERER Gérard), SITTER Pierrot, STIEFEL Martine, TRAUTMANN Christian, TRITSCHBERGER Hervé (KLEIN Mathias), WACKER Patrick, WALTER Dany, WEINLING HAMEL Elisabeth, WEISS Damien, WERNERT Stéphane.

Contre :

Abstention :

Ne prend pas part au vote :

Non votants :

Fin des votes à 20 :00 :00 le 08.06.2022